

POINT DE VUE



Point de vue
d'Isabelle Watier,
Boulogne
Développement et
Lynn Dockar, BOSCO

Quels sont les principaux apports du projet BOSCO ?

Tout d'abord sur le plan technique et pédagogique : que ce soit pour les élèves anglais qui ont pu rencontrer leurs camarades français et passer du temps avec eux au cours de mini séjours où ils ont pu échanger dans les deux langues et travailler ensemble, que ce soit pour les enseignants qui ont eu un stage de 3 jours dans les écoles partenaires outre Manche, que cela concerne les jeunes qui ont été impliqués dans les volets sociaux du projet et qui apprennent le mode de fonctionnement de l'autre côté de la Manche, que ce soit enfin pour les techniciens de part et d'autre qui ont eu à formuler des propositions pour améliorer la situation chez le voisin, tous ont appris au contact du partenaire transmanche.

Sur le plan linguistique, l'apprentissage d'un champ lexical adapté aux spécialités des actions et la pratique nécessaire de la langue du voisin pour mener à bien leur projet ont été bénéfiques.

Sur les plans social et culturel, l'apprentissage du fonctionnement de l'autre, sa façon de travailler, son mode de vie est également un apport sans équivalent pour mieux comprendre l'autre et pour engager des relations professionnelles et personnelles de long terme en transmanche, chacune venant ajouter une pierre à l'édifice d'un projet global transmanche.

Quelles sont les perspectives de votre projet ?

Outre la poursuite de toutes les actions existantes, nous attendons le feu vert du financement Interreg pour un nouveau volet social de notre projet : « *community in action* » visant à responsabiliser les habitants de quartiers difficiles et à les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie. L'année 2005 doit être également celle du lancement de moyens de communication à la hauteur de la richesse des contenus : un site internet, la création d'un logo BOSCO faisant l'objet d'un concours franco-britannique et une plaquette devraient être élaborés afin de mieux communiquer avec de nouveaux partenaires, tant porteurs de projet potentiels que de nouvelles institutions de part et d'autre qui pourraient s'intéresser à BOSCO.

Transmanche

Le projet BOSCO (BOulogne Shepway COopération) : un des projets de coopération de proximité les plus riches entre le Kent et le Nord-Pas-de-Calais.

Porté par la ville de Boulogne-sur-mer côté français et le district de Shepway côté britannique, il dispose d'un comité de pilotage dont les membres sont regroupés en association (loi 1901), fondée en février 2002 et à la présidence annuelle tournante entre le maire de Boulogne et le leader du district de Shepway. Cette structure subventionnée par Interreg IIIa, finance le poste d'une chargée de mission partagée entre les deux côtés du détroit. Au cours des deux dernières années, elle a pu circuler gratuitement grâce à la générosité d'Eurotunnel et a pour fonction de coordonner et d'animer l'ensemble du projet. Cet investissement humain à plein temps sur le projet et sur un mode très binational constitue un avantage indéniable pour dynamiser BOSCO. Si le projet se fonde d'abord sur un objectif : se rencontrer pour mieux se connaître, se comprendre et travailler ensemble, il se décline en de nombreuses actions très concrètes. Un de ses volets consiste en la redynamisation des deux centres-villes (Boulogne et Folkestone) avec échanges de savoir-faire en matière de revitalisation commerciale et requalification des espaces publics : réflexion autour de la jonction port et ville basse à Boulogne, réhabilitation des rues commerçantes et signalétique à Folkestone.... Le projet permet également d'impliquer le public scolaire : 16 écoles primaires de part et d'autre font l'objet d'échanges réguliers d'enseignants et d'élèves, avec une dimension culturelle et linguistique forte



Centre ville de Folkestone

: cours, visites réciproques, mini-séjours, stages d'enseignants et utilisation d'internet pour faciliter le suivi des échanges. Par ailleurs, BOSCO a aidé le Centre socio-culturel de Wimereux et le Kent County Council à développer des actions innovantes en matière sociale : réinsérer des jeunes par le sport ou permettre à des jeunes chômeurs de retrouver un emploi en utilisant les techniques audiovisuelles : reportage sur leur recherche d'emploi et les employeurs saisonniers susceptibles de les embaucher. Toutes ces actions sous-tendent l'organisation de journées thématiques régulières de travail entre partenaires techniques locaux français et britanniques dont la composition varie en fonction des thématiques abordées (habitat, éducation sociale et délinquance, développement économique et tourisme...). Le comité de pilotage mensuel de BOSCO rassemble 2 élus (1 par pays) et des techniciens des 2 pays; il est organisé alternativement dans les deux villes où les différents projets en cours sont passés en revue. Cette vision globale et coordonnée des intérêts à agir des deux territoires, fondée à la fois sur un véritable binôme politique franco-britannique et sur un partenariat technique, constitue la véritable originalité de ce projet sur une frontière maritime.

Alsace du Nord-Rhénanie-Pays de Bade

Le GLCT Regio PAMINA

Le GLCT Regio PAMINA, créé en 2003 fait suite à l'instance transfrontalière PAMINA créée des 1991 et correspondant aux territoires limitrophes du Palatinat (PA), du Mittlerer Oberrhein dans le Bade-Wurtemberg (MI) et d'Alsace du Nord (NA).

La création de cette structure a été rendue possible par l'extension du champ d'application de l'« Accord de Karlsruhe » aux Regionalverbände du Bade-Wurtemberg et aux regionale Planungsgemeinschaften de Rhénanie-Palatinat.

Le GLCT, dont le siège est situé en France, regroupe côté français le Département du Bas-Rhin et la Région Alsace et côté allemand, le Regionalverband Mittlerer Oberrhein, le Planungsgemeinschaft Rheinpfalz, les arrondissements (Landkreis) de Karlsruhe, Rastatt, Südliche Weinstraße, Gernersheim Südwestpfalz et les villes de Karlsruhe, Baden-Baden et Landau. Les membres sont représentés au sein d'une assemblée, l'exécutif du groupement étant constitué par le Président, les vice-présidents et le bureau.

Regio PAMINA a une mission générale de promotion et de coordination des activités transfrontalières dans l'Espace PAMINA.

Pour mener à bien cette mission, il s'appuie sur trois commissions (aménagement du territoire et transports/ finances, économie et affaires sociales/environnement, tourisme, sports et culture).

Le GLCT définit et adopte des orientations et recommandations visant à garantir un développement cohérent de l'espace PAMINA à moyen et long terme dans les domaines de l'aménagement du territoire, du développement et de la promotion économique, de la protection de l'environnement et des ressources naturelles, et des transports.

Depuis 2004, Regio PAMINA est également chargé de la gestion de l'INFOBEST de Lauterbourg, instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières des particuliers, des collectivités territoriales, des associations, des entreprises et des administrations.

Dans le cadre d'Interreg III, il s'est vu confié la mise en œuvre du Programme communautaire INTERREG IIIA-PAMINA. (www.regio-pamina.org)



FICHE TECHNIQUE

ÉVÉNEMENTS



Typologie des structures de concertation interrégionales

La coopération et la concertation transfrontalière à l'échelle interrégionale ont donné lieu à la création d'instances, dénommées commissions, conférences, communautés... qui peuvent se superposer sur un même territoire transfrontalier. Il en existe deux « familles » en fonction notamment de la nature des participants et des objectifs poursuivis.

Il faut tout d'abord noter que la majorité de ces structures et commissions ont été créées antérieurement à l'essor des démarches de coopération transfrontalière de proximité, initiées notamment avec le PIC Interreg A à partir du début des années quatre-vingt-dix. Le rôle de ces structures, dont certaines avaient été conçues à la base comme des instances de concertation pour régler des questions de voisinages (Cf. CRFG), a évolué avec le développement de la coopération transfrontalière, contribuant à en faire des instances de concertation politique, chargée de dégager des solutions ou recommandations relatives à la coopération transfrontalière. Parmi ces structures, il est possible de distinguer deux catégories.

Dès les années 70, des commissions interrégionales ont été mises en place suite à la création, par un accord international, d'une commission intergouvernementale relatives aux problèmes de voisinage. Elles sont présidées par des représentants des Etats concernés (services déconcentrés côté français) et associent des collectivités. Si ces commissions avaient initialement vocation à formuler des recommandations à l'attention de la commission intergouvernementale dont elles sont issues, elles ont depuis largement investi le champ de la coopération transfrontalière.

Il en existent actuellement quatre : Le « **Comité Régional franco-genevois** » (1973, Ain, Haute-Savoie, Rhône-Alpes, Genève) issu de la Commission mixte consultative franco-suisse, la « **Conférence du Rhin supérieur** », déclinant la Commission franco-germano-suisse (1975) la « **Commission Sarre/Lor/Lux /Trèves/Palatinat occidental** » assiste la Commission franco-germano-luxembourgeoise (1980). Dernière née de cette catégorie, la **Conférence transjurassienne**, instituée par un accord franco-suisse de 2001, fait suite à la CTJ (Cf. Ci-dessous).

Pour mieux faire entendre leurs voix sur le même sujet et parfois en réaction, des élus de territoires frontaliers ont créé, dès le début des années 80, des structures interrégionales à même de définir des stratégies communes et des actions de promotion. Elles ont le plus souvent été constituées sur la base d'un protocole d'accord, qui leur a permis par la suite d'évoluer et de s'institutionnaliser ; elles définissent elles-mêmes leurs champs de compétences et leurs moyens d'action.

Figurent notamment dans cette catégorie la **Communauté de Travail des Pyrénées** ou CTP (1983, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aragon, Catalogne, Pays Basque, Navarre, Principauté d'Andorre), la **Communauté de travail du Jura** ou CTJ (1985-2001, Jura, Vaud, Berne, Neuchâtel et Franche-Comté), le **Conseil du Léman** (1987, Vaud, Valais, Genève, Ain et Haute-Savoie), la **Conférence des Alpes Franco-Italiennes** ou CAFI (1998, composée des départements et Provinces italiennes frontalières et du Val d'Aoste), le **Conseil Rhénan** (1998, composé de quatre délégations : Alsace, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Suisse du nord-ouest). A côté de ces structures permanentes, certains territoires organisent des congrès ou sommets d'élus (Cf. Sommets et Conseil Parlementaire Interrégional de la Grande Région Sarre/Lorraine/Luxembourg/Rhénanie-Palatinat/Wallonie).

■ Séminaire « Les solidarités transfrontalières, un nouveau défi à relever »

L'objectif de ces deux journées est de faire le point sur les nouveaux enjeux de la coopération transfrontalière, notamment l'organisation des solidarités financières et économiques à travers une table-ronde des élus.

Date : 2 et 3 février 2005

Lieu : Paris

Organisation : MOT / CDC

Information :

francoise.schneider@mot.asso.fr

ZOOM SUR UN SITE



<http://www.regio-express.com>

Ce nouveau site, disponible en trois versions (français, anglais et allemand) a l'ambition de "faire passer le Rhin aux gens aussi facilement dans la tête qu'en voiture". Le site propose donc, sur tout l'espace Rhénan (de Heidelberg à Zürich) une multitude de bonnes adresses et d'idées d'excursions. L'internaute choisit une date (sur les 15 jours à venir) puis les activités sont classées par thèmes : les châteaux, les expos, les salons, les meilleurs plats, les parcs d'attraction...

LES DERNIERES NOUVELLES DE LA MOT

■ Compte-rendu - "Le District Européen et son contexte national et communautaire" - Chamonix - 4 et 5 novembre 2004



Le séminaire organisé par la MOT en partenariat avec l'Espace Mont-Blanc (France, Italie, Suisse) et sous l'égide la DATAR, de la CDC et du Ministère des Affaires Etrangères a réuni près de 120 participants venant de toutes les frontières. Les différentes présentations(*) ont permis d'identifier les enjeux propres aux montages de structures de coopération : dépasser les différences culturelles d'approche du transfrontalier, replacer la création d'outils communs dans la problématique plus générale de la gouvernance et du management territorial, ainsi que les nouveaux enjeux de la coopération territoriale européenne dans la perspective 2007-2013 : reconnaissance des démarches transfrontalières intégrées à l'échelle communautaire, simplification et déconcentration de la gestion des crédits communautaires au plus prêt du terrain....

(*) Retrouvez l'ensemble des transparents projetés ainsi que la conclusion des travaux par Alain LAMASSOURE, Député européen, Vice-président de la MOT sur www.espaces-transfrontaliers.org, rubrique actualité.

■ Nouvelle parution : La coopération transfrontalière sanitaire, Les Cahiers de la MOT n° 4, décembre 2004

Suite à l'ouvrage réalisé par la MOT en 2001 sur la coopération transfrontalière sanitaire et au séminaire de recherche-action sur ce même sujet en octobre 2002, le cahier n° 4 se propose d'actualiser et de remettre en perspective cette problématique complexe de la santé transfrontalière tout en restant extrêmement synthétique, conformément aux contraintes du format et à l'objectif pédagogique des « cahiers ». Il comporte notamment une mise à jour juridique très utile, une carte de synthèse avec typologie des projets Interreg 3 et des interviews. Parution courant janvier 2005.

